



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 108414

Texte de la question

Dans le cadre de l'audit décidé par le Gouvernement sur les exonérations de charges outre-mer, les rapporteurs ont formulé plusieurs recommandations. Ils proposent notamment pour chaque département d'outre-mer, de dégager, au travers d'un document d'orientation stratégique établi en concertation avec les socio-professionnels et les élus, les deux ou trois priorités qui ouvriront droit à une majoration d'exonération. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'outre-mer de lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a fait réaliser un audit sur les exonérations de cotisations de sécurité sociale en vigueur dans les départements d'outre-mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon, confié aux inspections générales de l'administration (IGA), des finances (IGF) et des affaires sociales (IGAS). Par ailleurs, le ministère de l'outre-mer a pris l'initiative de deux études sur l'impact des exonérations de cotisations de sécurité sociale : une évaluation réalisée par un consultant à partir d'une enquête ciblée sur la perception qu'ont les chefs d'entreprise du dispositif d'exonération et une analyse des données traitées par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) destinée à mesurer l'évolution des effectifs salariés, du nombre d'établissements, des salaires et des cotisations exonérées dans les DOM. Le Conseil économique et social a également produit un rapport sur ces questions. Ces documents ont alimenté les travaux de la Commission nationale d'évaluation de la loi de programme que le ministère de l'outre-mer a installée le 5 juillet dernier et dans laquelle les deux assemblées sont très largement représentées. Le Gouvernement attend avec beaucoup d'intérêt les conclusions de la commission, dont il se saisira, dès qu'elles auront été formulées, pour examiner les améliorations qui pourraient être apportées au dispositif d'exonération en vigueur outre-mer.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108414

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11240

Réponse publiée le : 26 décembre 2006, page 13706